

COMMISSION JEUNES

POLE ADMINISTRATIF

Réunion du jeudi 14 avril 2022 par voie électronique
Procès-verbal n° 19

Président M. Philippe BARRITAUULT
Présentes Mmes Emilie AURY et Chantal PINTAULT (réunion préparatoire du mercredi)
Excusés : Mmes Charlotte PADELEC, Sylvie TESSEREAU et Sandrine VERMOND - MM. Jean-Paul PINTAULT, Christian SAVIGNY, Jean Pierre BERNARD, Claude HEBRAS, Sébastien GAGNAIRE

Approbation du PV n° 18 sans modification

SAISON 2021 - 2022 : MATCHS DE CHAMPIONNAT JEUNES REMIS									
Cat.	Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à jouer le
U15	D2	A	5	09/04/22	24308608	Vouillé/Quinçay (1)	ASM/Loudun/Sammarçolles/Nord V(1)	COVID	30/04/22
U13	D1	/	5	26/03/22	24325478	Fontaine/Ligugé/Smarves-Iteuil (1)	Nieuil l'Espoir/ Mignaloux Beauvoir (1)	COVID	30/04/22
U13	D2	B	4	19/03/22	24325563	Valdivienne (1)	Vouillé/Latillé/Vendelogne/Boivre (1)	COVID	30/04/22
U13	D3	B	5	09/04/22	24325715	St Savin/Vicq (1)	Gj VVM Chauvigny (3)	Arrêté	30/04/22
U13	D3	C	5	09/04/22	24325747	Neuville (2)	Biard (1)		16/04/22

AVIS AUX CLUBS – U11

Attention : les journées supplémentaires du 7 mai et du 21 mai annoncées dans le PV n°18 **sont annulées** suite aux retours de plusieurs clubs. Les clubs peuvent organiser des rencontres amicales ou tournois.

U17/U18

Réserve

Match n° 24308303 : Ligugé / Smarves Iteuil / Fontaine le Comte (3) - St Benoit (1) en Départemental 2 poule B du 09/04/22

Réserve confirmée du club de St Benoit

Dossier en instance

Forfait

Match n°24308256 : Chateau Larcher/St Maurice Gençay/Sommières (1) – Availles en Châtellerault (1) en Départemental 1 du 09/04/22

1^{er} forfait d'Availles en Châtellerault (1) (sans déplacement)

Amende de 10€ au club d'Availles en Châtellerault

Match n° 24308344 : Loudun/Asm (1) – Vicq/ St Savin (1) en Départemental 2 poule A du 09/04/22

1^{er} forfait de Vicq/St Savin (1) (sans déplacement)

Amende de 10€ au club de Vicq sur Gartempe

Match n°24308299 : Montmorillon (2) – Gj Foot Sud 86 (1) en Départemental 2 poule B du 09/04/22

3^{ème} forfait de Montmorillon (2) (sans déplacement de Gj Foot Sud 86 (1)).

Remarque : s'agissant du 3^{ème} forfait, l'équipe de Montmorillon (2) est déclarée forfait général à compter de ce jour, les équipes devant la rencontrer seront donc exemptes aux dates prévues au calendrier

Amende de 10€ au club de Montmorillon

U15

Forfait

Match n°24308607 : Dissay/Beaumont (1) – Châtelleraut Portugais (1) en Départemental 2 poule A du 09/04/22

1^{er} forfait de Châtelleraut Portugais (1) (sans déplacement)

Amende de 10€ au club de Châtelleraut Portugais.

Match n° 24308691 : St Savin/Vicq (1) – Ligugé/Sm-It/Fon/Nou (3) en Départemental 2 poule D du 09/04/22

1^{er} forfait de Ligugé/Smarves-Iteuil/Fontaine/Nouaillé (3) (sans déplacement)

Amende de 10€ au club de Ligugé

Les frais de déplacement de l'arbitre officiel de la rencontre M. Maxime BOURDEVERRE (29,67€) et de son accompagnateur M. Loïc EPAIN (5,58€) sont à la charge du club de Ligugé

Feuille de Match Informatisée

Match n° 24308514 : Migné-Auxances (1) – Ligugé/Smarves-Iteuil/Fontaine/Nouaillé (2) en Départemental 1 du 26/03/22

Feuille de match Informatisée transmise tardivement (09/04/2022)

1^{er} avertissement au club de Migné-Auxances

Dossier classé

U15 à 8

Match n° 24468869: St Savin (2) - Poitiers CEP (1) du 09/04/22

Match n° 24468870: Jaunay-Marigny (2) - St Savin (2) du 09/04/22

Match n° 24468871: Jaunay -Marigny (2) – Poitiers CEP (1) du 09/04/22

1^{er} forfait de Poitiers CEP (1)

2^{ème} forfait de St Savin (2)

U13

Forfait

Match n°24325685 : Availles en Châtelleraut (1) – Mirebeau (2) en Départemental 3 poule A du 09/04/22

1^{er} forfait d'Availles en Châtelleraut (1) (sans déplacement de Mirebeau (2))

Amende de 10€ au club d'Availles en Châtelleraut

Match n°24325687 : Gj Avenir 86 (2) – Loudun/Samm/Nv/Asm (2) en Départemental 3 poule A du 09/04/22

3^{ème} forfait de Gj Avenir 86 (2) (sans déplacement de Loudun/Samm/Nv/Asm (2))

Remarque : s'agissant du 3^{ème} forfait, l'équipe de Gj Avenir 86 (2) est déclarée forfait général à compter de ce jour, les équipes devant la rencontrer seront donc exemptes aux dates prévues au calendrier

Amende de 10€ au GJ Avenir 86

Match n°24325833 : St Savin/Vicq (2) – Nieuil/Mignaloux (2) en Départemental 3 poule F du 09/04/22

2^{ème} forfait de Nieuil/Mignaloux (2) (sans déplacement)

Amende de 10€ au club de Nieuil l'Espoir

Feuille de Match Informatisée

Match n°24325767 : Poitiers Beaulieu FC (1) – Fontaine le Comte/Ligugé/Smarves Iteuil (4) en Départemental 3 poule D du 12/03/22

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI transmis.

Dysfonctionnement de la tablette

Dossier classé

Match n° 24325771 : Buxerolles (2) – Vouneuil-Béruges (1) en Départemental 3 poule D du 19/03/22

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI transmis.

Non-utilisation de la FMI due à un cas de force majeure

Dossier classé

Match n° 24325524 : GJ Avenir 86 (1) – Châtelleraut Portugais (1) en Départemental 2 poule A du 26/03/22

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI transmis par les deux clubs.

Dysfonctionnement de la tablette

Dossier classé

Match n° 24325526 : Châtelleraut So (3) – L'Envigne (1) en Départemental 2 poule A du 26/03/22

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI transmis par le club de l'Envigne.

Dysfonctionnement de la tablette

Dossier classé

Match n° 24325481 : Châtelleraut So (2) – Fontaine/Ligugé/Smarves-Iteuil (1) en Départemental 1 du 09/04/22

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI transmis.

Dysfonctionnement de l'application

Dossier classé

Match n° 24325528 : Châtelleraut Portugais (1) – Neuville (1) en Départemental 2 poule A du 09/04/22

FMI non reçu. Rapport FMI reçu.

Dysfonctionnement de l'application

La Commission demande aux deux clubs de transmettre **avant le jeudi 21 avril 2022** :

- Le score de la rencontre.
- La composition de leur équipe (numéro de maillot – numéro de licence – nom et prénom)
- Le nom du capitaine
- Les éventuelles sanctions
- Les éventuelles blessures.
- Le nom des arbitres assistants

Dossier en instance

Match n° 24325574 : GJ VVM Chauvigny (2) – Fontaine/Ligugé/Smarves-Iteuil (2) en Départemental 2 poule B du 09/04/22

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier non reçue. Rapport FMI non transmis.

La Commission demande aux deux clubs plus d'explications sur la non-utilisation de la FMI avant le jeudi 21 avril 2022.

Dossier en instance.

Match n° 24325688 : Châtelleraut Portugais (2) – Ozon (1) en Départemental 3 poule A du 09/04/22

FMI non reçu. Rapport FMI reçu

Dysfonctionnement de l'application

La Commission demande aux deux clubs de transmettre **avant le jeudi 21 avril 2022** :

- Le score de la rencontre.
- La composition de leur équipe (numéro de maillot – numéro de licence – nom et prénom)
- Le nom du capitaine
- Les éventuelles sanctions
- Les éventuelles blessures.
- Le nom des arbitres assistants

Dossier en instance

Match n°24325748 : Vouillé/Latillé/Vendelogne/Boivre (2) – Poitiers 3 cités (2) en Départemental 3 poule C du 09/04/22

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI transmis.

Problème de connexion

Dossier classé

Match n°24325778 : St Benoit (2) – Buxerolles (2) en Départemental 3 poule D du 09/04/22

Non-utilisation de la FMI. Feuille de match papier reçue. Rapport FMI transmis.

Dysfonctionnement de l'application

Dossier classé

FESTIFOOT U13

Les équipes suivantes sont qualifiées pour la finale régionale qui se jouera le **samedi 14 et dimanche 15 mai 2022 à Gujan Mestras (33)**.

Un dossier d'organisation sera adressé aux finalistes par la ligue.

En Masculin :

- **Stade Poitevin FC**
- **Châtelleraut SO**

En Féminine :

- **Stade Poitevin FC**

Classement du FESTIFOOT U13 compétition masculine.

Ra ng	Équipe	Matches	Condu ite	Jongla ges	Règles	Vie	Total
1	STADE POITEVIN	216	60	60	48	51	435
2	SO CHATELLERAULT	204	60	60	44	54	422
3	FONTAINE/LIGUGE/SMARVES-ITEUIL	204	60	32	42	44	382
4	GJ VVM CHAUVIGNY	156	60	48	48	48	360
5	JAUNAY MARIGNY	192	60	17	41	43	353
6	DISSAY	192	5	42	54	51	344
7	VALENCE EN POITOU OC	156	60	7	42	45	310
8	POITIERS 3 CITES	144	60	23	39	40	306
9	GJ VAL DE VONNE	120	60	18	47	53	298
10	PORTUGAIS CHATELLERAUT	106	60	23	39	48	278
11	MONTMORILLON/LEIGNES	120	60	14	39	43	276
12	POITIERS ASAC	120	60	5	44	44	273
13	NIEUIL/MIGNALOUX	132	5	28	40	45	250
14	VOUILLE/VENDELOGNE/BOIVRE	144	5	5	41	47	242
15	NEUVILLE	108	5	26	44	57	240
16	GJ AVENIR 86	72	60	5	49	47	233

Rencontres du 02/04/22

Poule G – plateau 2 à Valdivienne

Feuille de match non reçue à ce jour

La commission demande au club de Valdivienne de nous transmettre l'original de feuille de match avant le jeudi 21 avril

Poule L – plateau 1 à Vicq sur Gartempe

Feuille de match non reçue à ce jour

La commission demande au club de Vicq s/ Gartempe de nous transmettre l'original de feuille de match avant le jeudi 21 avril

Rencontres du 09/04/22

Poule A – plateau 1 à Vouneuil sous Biard

Feuille de match reçue avec un score manquant : GJ Val de Vonne (1) – La Pallu (1)

Après retour des clubs concernés il s'avère que les matchs se sont joués comme prévu au calendrier, il s'agit d'une erreur sur la feuille de match.

La commission entérine donc les résultats suivants :

Châtelleraut SO 2 - 2 Vouneuil- Béruges

Châtelleraut SO 2 – 0 La Pallu

Vouneuil- Béruges 5 – 1 GJ Val de Vonne

La Pallu 2 – 1 GJ Val de Vonne

Et demande la plus grande vigilance pour le remplissage des feuilles de match.

Dossier classé

Poule J – plateau 1 à Dangé St Romain

Feuille de match reçue avec deux scores manquants : Loudun (2) – Thuré/Cenon/Antoigné/Ingrandes (2) et GJ Avenir 86 (1) – Aailles en Châtelleraut (1)

Après retour des clubs concernés il s'avère que les matchs se sont joués comme prévu au calendrier, il s'agit d'une erreur sur la feuille de match.

La commission entérine donc les résultats suivants :

Loudun (2) 3-3 Thuré/Cenon/Antoigné/Ingrandes (1)

Aailles (1) 2-3 Thuré/Cenon/Antoigné/Ingrandes (1)

GJ Avenir 86 (1) 6-0- Aailles (1)

GJ Avenir 86 (1) 4-0 Loudun (2)

Et demande la plus grande vigilance pour le remplissage des feuilles de match.

Dossier classé

Poule M – plateau 2 à Vaux

Feuille de match reçue sans résultat

La commission demande au club de Vicq s/ Gartempe de nous transmettre l'original de feuille de résultat avant le jeudi 21 avril

Dossier en instance

Forfait

Rencontre du 09/04/22

Poule E – Plateau 2

1^{er} forfait de Cernay St Genest (1). Amende de 10€ au club de Cernay St Genest

Poule F - Plateau 2

1^{er} forfait de Beaumont (3). Amende de 10€ au club de Beaumont

1^{er} forfait de Bonneuil Matours (1). Compte-tenu de la justification d'un cas Covid avéré, le club de Bonneuil Matours ne sera pas amendé.

Poule H – Plateau 1

2^{ème} forfait de GJ Val de Vonne (2). Amende de 10€ au GJ Val de Vonne

Poule I – Plateau 2

2^{ème} forfait de Dissay (2). Amende de 10€ au club de Dissay

Poule J – Plateau 2

3^{ème} forfait de Châtelleraut Portugais (2). Amende de 10€ au club de Châtelleraut Portugais

Poule K – Plateau 1

1^{er} forfait de Montamisé/Sèvres (3). Amende de 10€ au club de Montamisé

Poule L – Plateau 2

4^{ème} forfait de Bonneuil Matours (2). Compte-tenu de la justification d'un cas Covid avéré, le club de Bonneuil Matours ne sera pas amendé.

2^{ème} forfait de Valdivienne (2). Amende de 10€ au club de Valdivienne

Poule M – Plateau 2

2^{ème} forfait de Ligugé/Smarves-Iteuil (4). Amende de 10€ au club de Ligugé

U7-U9

Rappel : les feuilles de compte rendu et de licences doivent être adressées au plus tard le mardi suivant le plateau au district.

L'envoi par mail ne sera pas pris en considération jusqu'à nouvel ordre

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

Amende de 12€

Rencontres du 09/04/22

U11 Poule G – plateau 1 : Adriers

LICENCES MANQUANTES

Rencontres du 09/04/22

U11 Poule D – plateau 1 : Poitiers 3 Cités - Toutes les licences. Amende forfaitaire 17€

U11 Poule J – plateau 2 : GJ Avenir 86 – Toutes les licences. Amende forfaitaire 17€

U11 Poule L – plateau 1 : Vicq / St Savin - Toutes les licences. Amende forfaitaire 17€

Prochaine réunion, jeudi 21 avril 2022, sur convocation

Le Président, Philippe Barritault